

ETUDIANTS  
2011  
2012



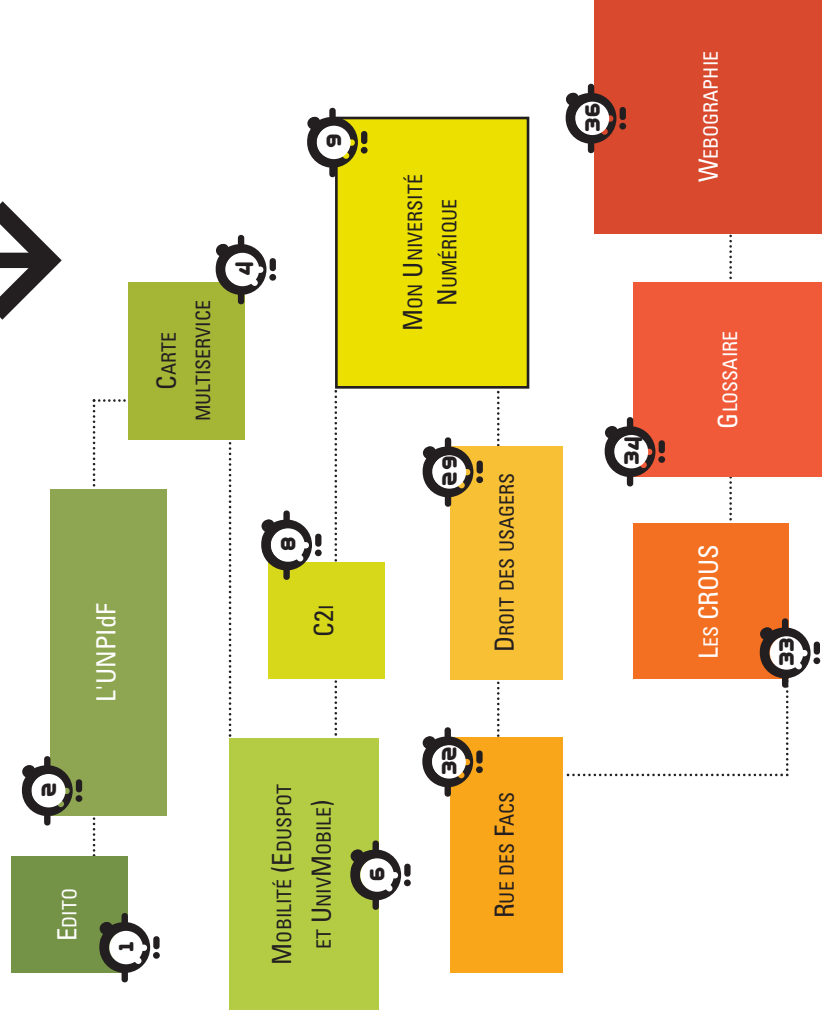
# Guide des Usages du Numérique

Votre ENT, vos services numériques, vos accès Wifi...





# Sommaire



# Édito

Depuis maintenant quatre ans, l'UNPiDf (l'Université Numérique Paris Île-de-France) vous accompagne dans la découverte des services numériques qui sont déployés à l'Université en vous proposant ce petit **Guide des Usages du Numérique**.

Aujourd'hui les universités, grâce au numérique, peuvent vous permettre d'avoir un accès simplifié à de nombreuses informations à travers votre ENT : messages, emploi du temps, notes, dates des examens, ressources documentaires (banques de données, revues en ligne)...

Ainsi de n'importe quel lieu et à n'importe quel moment l'Université s'adapte à vos contraintes et à vos disponibilités pour étudier.

Diffusés depuis 2008 à 800 000 exemplaires auprès des étudiants des 17 universités de Paris Île-de-France, ces livrets vous permettent aussi de découvrir les actions mises en place par l'Université Numérique Paris Île-de-France pour accompagner les établissements dans le développement du numérique.

Bonne découverte du numérique et n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos remarques qui peuvent contribuer à nous aider dans le développement des usages du numérique : [gun@unpidf.fr](mailto:gun@unpidf.fr)

*Le Directoire de l'UNPiDf*





# → Votre carte étudiant multiservice

**Profitez pleinement de votre vie étudiante avec votre carte à puce multiservice. C'est à la fois votre passeport étudiant, un sésame pour accéder aux services universitaires et un porte-monnaie électronique pour simplifier vos achats.**

À la rentrée 2011, plus de 300 000 étudiants de Paris et d'Ile-de-France auront reçu la carte multiservice. Valable 3 ans, cette carte aux couleurs de l'université numérique réunit, au sein d'un même support, différents services pour améliorer votre vie d'étudiant.

## **Votre passeport étudiant**

Votre carte multiservice est avant tout une carte d'étudiant. En plus d'attester de votre inscription dans un établissement, elle vous permet de bénéficier des diverses réductions liées à votre statut d'étudiant : dans les piscines et les théâtres municipaux, tarif Imagin'R, gratuité dans certains musées, etc.

## **Un porte-monnaie électronique**

Dotée du porte-monnaie électronique Moneo, cette carte vous permet de régler :

- les services du CROUS : restaurants universitaires, cafétérias...
- des services universitaires : photocopies de cours, les photocopies personnelles et les impressions ;
- vos achats jusqu'à 30 euros chez les commerçants affiliés Moneo et dans les horodateurs et distributeurs affichant le logo Moneo.

## **Et de nombreux services offerts ou en perspectives**

Cette carte s'enrichira de nouveaux services :

- accès aux transports (RATP, SNCF, Vélib...);
- accès à certains locaux qui nécessitent une authentification (bibliothèques, laboratoires de recherche, parkings, etc.);
- ... et bien d'autres usages, encore à inventer ! (associations étudiantes, billetterie...)

## **Votre carte en 5 questions**

### **Comment fonctionne-t-elle ?**

Pour payer vos repas au resto U ou vos achats chez un commerçant affilié Moneo, vous devez d'abord charger votre carte. Lors du paiement, aucun code à saisir, le porte-monnaie électronique de votre carte est directement débité.

### **Comment la charger ?**

Par carte bancaire : vous trouverez des bornes de rechargement Moneo dans :

- les halls des restos U ;
  - les agences bancaires ;
  - les bureaux de poste ;
  - les cabines téléphoniques affichant le logo Moneo.
- Contre espèces : vous pourrez acquérir des recharges Moneo dans les restaurants universitaires, ou dans certains magasins Relay.

### **Quel montant maximum peut-on payer ?**

Le montant maximum que peut contenir votre carte est fixé à 100 euros. Après chargement, vous pouvez régler vos achats jusqu'à 30 €



**IMPORTANT :** Votre carte est valable trois ans **NE LA JETEZ PAS EN FIN D'ANNEE !** A chaque inscription, si votre carte ne comporte pas de zone réinscriptible, un autocollant vous sera fourni pour permettre de renouveler sa validité. Pensez aussi à mettre à jour les informations de la puce sur l'une des bornes de mise à jour disponibles dans votre université !

### **Que faire en cas de perte, de vol, de problème d'utilisation ?**

Vous devez rapidement prendre contact avec le **guichet unique carte multiservice** de votre université, retrouvez ses coordonnées sur le site : <http://universitenumerique-paris-iff.fr/carte>

La réédition d'une nouvelle carte sera à votre charge et vous ne pourrez pas être remboursé de la somme que contenait votre porte-monnaie Moneo, sauf en cas de dysfonctionnement avéré.

### **Peut-on récupérer la somme déposée sur la carte ?**

Vous pouvez récupérer la somme déposée sur la carte à tout moment et 6 mois après la date d'expiration de la carte. Pour obtenir ce remboursement, vous pouvez vous adresser à une agence bancaire de l'enseigne émettrice (voir au verso de votre carte) ■





# Mobilité

## Portail EduSpot

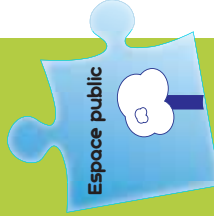
Le portail captif EduSpot vous permet de bénéficier, dans toutes les universités de la région Paris Île-de-France, d'un accès sans fil à Internet, avec l'identifiant et le mot de passe du compte de votre établissement d'origine.



## Etudiez mobile...

Le réseau Wifi EduSpot vous redirigera vers le portail EduSpot, qui vous offrira alors deux possibilités : l'authentification du site sur lequel vous vous trouvez, ou le choix d'une liste dans laquelle vous pourrez retrouver votre établissement.

La présence du service dans les établissements est indiquée sous la forme d'affiches et autocollants EduSpot



La mobilité ou service

... selon vos besoins !



de l'enseignement et de la recherche.

## Portail UnivMobile

En 3G ou en WiFi sur votre smartphone, vous avez accès au portail UnivMobile qui regroupe les services mobiles de votre établissement :

- Actualités
- Catalogue SUDOC (recherche bibliographique)
- Géocampus (géolocalisation de points d'intérêt universitaires et de vie étudiante)
- ENT Mobile
- ...

Le service est disponible sur m.univmobile.fr sur l'AppStore et bientôt sur Android





# Le Certificat Informatique et Internet



## Un certificat national

Le C2i niveau 1 atteste de vos compétences en bureautique et en recherche d'informations, de votre aptitude à communiquer, à informer et à travailler de manière collaborative. Il atteste aussi de votre connaissance des droits et devoirs dans la pratique d'Internet. Il se prépare au cours des premières années de formation : licence, DUT, DEUST....

Le C2i s'appuie sur un référentiel national établi par le Ministère. La certification comprend une épreuve pratique sur machine et une épreuve théorique sous forme de QCM. Pour plus d'informations : <http://c2i.education.fr>. Toutes les universités de l'UNR proposent une formation à la certification C2i1, pour certaines de manière obligatoire.

## Un certificat indispensable dans le monde d'aujourd'hui

- Le C2i permet à l'étudiant :
  - de faciliter ses études en lui apportant des techniques adaptées ;
  - d'utiliser couramment l'environnement numérique de l'université ;

- de surfer en toute sécurité sur le web, de profiter des services en ligne en toute connaissance de cause.

Le C2i1 est un facteur de réussite dans les études, aux examens et aux concours (IUFM...). Le C2i1 est un outil d'intégration professionnelle, maintenant important dans un CV. Il remplace les notions peu précises que l'on trouvait auparavant dans la rubrique informatique. Il devient un critère d'embauche apprécié des établissements publics ou privés.

## Les C2i Niveau 2

Si le C2i niveau 1 a une vocation généraliste, les C2i niveau 2 sont liés à des domaines disciplinaires et se préparent en master. Ils sont ainsi directement reliés à l'entrée professionnelle.

Les différents C2i2 que l'on peut actuellement préparer dans les universités : C2i2e métiers de l'enseignement, C2i2md métiers du droit, C2i2ms métiers de la santé, C2i2mi métiers de l'ingénieur, C2i2mead métiers de l'environnement et de l'aménagement durables. A noter que le C2i2e devient obligatoire pour les enseignants stagiaires à partir de la rentrée 2012.

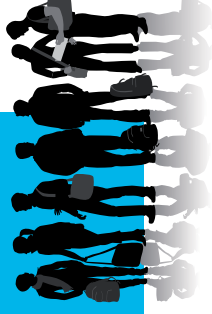
# Mon université numérique

Vous avez en main une petite brochure destinée à vous guider dans l'offre de ressources numériques qui vous sont proposées en tant qu'étudiant(e) à Dauphine. A travers le portail Internet ENT (Environnement Numérique de Travail) et une identification unique nous vous offrons un certain nombre de ressources qui vous seront utiles dans votre formation (messagerie, cours en ligne, annuaire, actualités de Dauphine...) ainsi que pour votre insertion professionnelle (offres de stages et d'emploi, forums d'entreprises...). User et abuser de ces ressources sera l'une des clés de votre succès à Dauphine. J'attire particulièrement votre attention sur la nécessité de configurer votre compte ENT dès la rentrée universitaire. Consacrer quelques minutes de votre temps à cette configuration est indispensable afin d'être tenu au courant des multiples informations qui seront diffusées via l'ENT tout au long de l'année par les services de Dauphine (planning des examens, supports de cours, annonces de conférences, propositions de stages...).

Laurent BATSCH, Président de l'Université Paris-Dauphine

Guide des Usages du Numérique Etudiants 2011/12

UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE  
www.dauphine.fr



DAUPHINE  
UNIVERSITÉ PARIS





## Quelques règles

### La charte Informatique de Dauphine – Ressources numériques

La charte informatique de Dauphine vous a été distribuée lors de votre inscription administrative. Vous la trouverez également en ligne sur le site de l'université <http://www.dauphine.fr> : connectez-vous avec le profil « **Étudiant** », puis sélectionnez « **Ressources numériques** ». Sur la même page vous pourrez également accéder aux dernières informations « numériques » de Dauphine.

### Règles de bonne conduite

- Ne divulguez pas vos identifiants; ils sont confidentiels ! Votre responsabilité est engagée en cas d'utilisation frauduleuse de ceux-ci. Votre sécurité est celle de tous les usagers des réseaux de Dauphine.
- Pour contenir les risques d'intrusion sur les comptes, fermez votre session lorsque vous quittez votre poste.
- Dans les salles informatiques, veillez à ne pas débrancher les matériels et n'utilisez pas les prises protégées (rouges) pour votre usage personnel.
- Enfin il est rappelé qu'il est formellement interdit de tenter d'accéder à des comptes ou des matériels qui ne sont pas sous votre responsabilité et que vous ne devez pas consulter des sites qui ne sont pas en relation directe avec vos études.

### Ré-inscriptions en ligne à Dauphine

Tous les étudiants régulièrement inscrits à Dauphine en 2010-2011 et s'inscrivant dans une formation classique (i.e. hors apprentissage et formation continue), peuvent se réinscrire en ligne en se connectant sur : <https://inscriptions.dauphine.fr/apoweb/etapes/identification.jsp>.

- Les étudiants souhaitant bénéficier de cette possibilité doivent :
- avoir été admis dans l'année supérieure ou autorisés à redoubler lors du jury de l'une des sessions d'examen de juin ou septembre 2011 ;
  - être en règle avec le service de prêt de la Bibliothèque ;
  - acquitter les droits de scolarité **exclusivement** par carte bancaire.



## Le Site de Dauphine

Sur le site de l'université, <http://www.dauphine.fr>, vous trouverez des informations sur les formations, la recherche, l'international, les relations avec les entreprises, la bibliothèque et la vie étudiante. Le site de Dauphine est aussi le point d'accès aux différentes composantes de l'université : départements d'enseignement et de recherche, laboratoires, services communs ...



Téléchargez l'application « Dauphine Mobile » (pour les iPhone vous la retrouverez sur le site iTunes). Depuis votre mobile vous aurez accès :

- à l'actualité de Dauphine,
- à l'annuaire,
- au plan d'accès à Dauphine,
- au catalogue de la Bibliothèque.



## Votre ENT

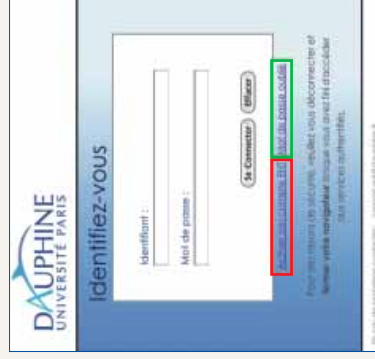
L'Environnement Numérique de Travail, ou ENT, est le point d'accès direct aux services numériques destinés aux étudiants : Messagerie, Annuaire, Cours en ligne, Documentation (Bibliothèque Universitaire). Vous y accédez soit directement : <http://www.ent.dauphine.fr>, soit en cliquant sur l'icône ENT situé en haut de la page d'accueil de Dauphine (voir page précédente).

### Activez votre compte ENT

Si vous n'étiez pas étudiant de Dauphine l'an passé et que vous êtes inscrit administrativement (vous avez une carte d'étudiant), vous devez **activer votre compte ENT** : Munissez-vous de votre carte d'étudiant ; il vous sera en effet demandé votre date de naissance, votre numéro étudiant et votre numéro INE. Rendez-vous sur l'ENT, <http://www.ent.dauphine.fr> et cliquez sur le bouton

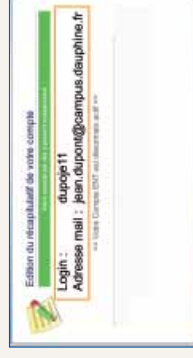


Dans la page d'identification, cliquez sur le lien « **Activer son compte ENT** » pour obtenir votre nom d'utilisateur (login) et choisir votre mot de passe.



Notez la présence du lien « **Mot de passe oublié** » qui vous permettra de récupérer votre mot de passe en cas d'oubli.

Laissez-vous guider par les écrans successifs qui sont proposés et suivez attentivement les indications qui y sont portées.



Nous vous conseillons vivement d'entrer une adresse mail personnelle valide à cette étape. Elle vous permettra de récupérer facilement votre mot de passe en cas de perte de celui-ci.

Mémorisez bien votre **nom d'utilisateur**, votre **mot de passe ENT** et votre **adresse de messagerie Campus** car ils ne vous seront pas envoyés par mail.

Votre **nom d'utilisateur** (login) est généralement constitué des quatre premières lettres de votre nom, suivi des deux premières lettres de votre prénom et du dernier chiffre (inscriptions avant 2010) ou des deux derniers chiffres (inscriptions depuis 2010) de l'année de votre première inscription à Dauphine.

Votre **adresse « Campus »** est de la forme **prenom.nom.AA@campus.dauphine.fr** où AA sont les deux derniers chiffres de l'année de première inscription à Dauphine. Nom d'utilisateur et adresse Campus peuvent être légèrement modifiés en cas de « doublon ».





## Votre ENT - Wifi et Webmail

### Accès aux services numérique - Authentification

L'accès aux services numériques nécessite un nom d'utilisateur et un mot de passe. Cette authentification est commune à un grand nombre d'applications et services : ENT, Bibliothèque Universitaire, Wifi, cours en ligne, salles informatiques... pour lesquels vous utiliserez le nom d'utilisateur et le mot de passe que vous avez obtenus lors de **l'activation de votre compte ENT : ce sont vos identifiants ENT.**

\* **L'accès** aux salles informatiques Windows se fait avec le même nom d'utilisateur, mais avec un mot de passe spécifique qui vous sera indiqué dans les salles.



### Accès au réseau Wifi de Dauphine

Pour vous connecter depuis l'université sélectionnez le réseau « **Dauphine** » et ouvrez votre navigateur (les « popups » doivent être autorisés). Après vous être identifié avec **vos identifiants ENT**, une fenêtre « **Nocat** » doit s'ouvrir sur le bureau de votre ordinateur.

**L'aspect de cet écran de connexion est susceptible d'être modifié** avec la mise en place d'un nouveau portail « *shibboleth* » qui permettra aux étudiants de Dauphine de se connecter avec leurs identifiants ENT, dans d'autres établissements possédant le même type de portail.

Dauphine a rejoint récemment la communauté EDUROAM qui a pour but de permettre aux étudiants et aux personnels des **accès sans fil à Internet** depuis tout établissement membre du réseau EDUROAM.

### Site de la défense

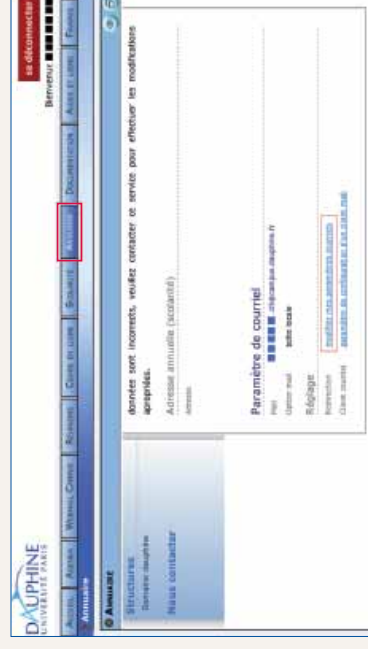
Le Wifi est accessible depuis la rue haute (foyer compris), la rue basse, l'infothèque, certaines salles de cours. Les réseaux portent le nom de phénomènes météorologiques (averse, bourrasque, ...) précédé par « devinci ».

### Messagerie électronique – Webmail Campus

Tous les étudiants de Dauphine possèdent une adresse électronique valable dix ans après leur dernière inscription. Elle vous est communiquée lors de l'activation de votre compte ENT.

#### Redirection de vos messages

Si vous le souhaitez, vous pouvez rediriger vos mails « Campus » vers une boîte personnelle hors Dauphine. Pour activer cette option cliquez sur l'onglet « **Annuaire** » de la page d'accueil de l'ENT (après vous être identifié avec vos identifiants ENT). Déroulez votre fiche jusqu'au paragraphe « Paramètres de courriel ». Puis dans « Réglage » cliquez sur le lien « modifiez mes paramètres courriel » ; cochez la case « transfert » et entrez votre adresse mail de redirection.



\* **Attention !** Dans certains navigateurs, un décalage dans l'écran peut rendre le choix entre les deux options de la messagerie difficile à lire :

- Le premier bouton correspond au choix « boîte locale ».
- Le second bouton (en dessous) correspond au choix « boîte locale + transfert » ; c'est ce dernier qu'il faut sélectionner.



## Salles informatiques - CRIO

Les salles informatiques sont organisées en trois Centres de Ressources Informatiques Opérationnelles ou CRIO, chacun ayant ses spécificités propres. Chaque CRIO possède son site Internet où vous trouverez les modalités de connexion, la liste des logiciels installés, le planning des salles, les possibilités d'impression, ...

### Les Crio ID (Windows) - <http://www.interufr.dauphine.fr>

- Salles : A200 à A215, B202 et A308 – Salle REUTERS en A203 – Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 20h30 – Assistance aux utilisateurs en A202.
- Authentification : nom d'utilisateur ENT, mot de passe spécifique au CRIO ID.

### CRIO Unix (Unix, Linux) - <http://www.etud.dauphine.fr>

- Salles : B026, B030, B034, B038, B042 et B048 – Ouverture de 7h à 22h du lundi au vendredi et de 7h à 17h le samedi – Assistance aux utilisateurs en B017.
- Authentification : identifiants ENT.

### Salles du site de la Défense (Windows)

Les modalités d'accès aux salles sont spécifiques au site de la Défense : vos identifiants vous seront communiqués par vos secrétariats de formation. La salle E 607 est en libreaccès.

### Le Crio multimédia - <http://www.media9.dauphine.fr> - et le site Campus

Les salles du CRIO Multimédia sont ouvertes en libre-service aux étudiants ayant souscrit aux prestations additionnelles (si vous n'avez pas été inscrit au CRIO Multimédia lors de votre inscription administrative, vous devez en faire la demande à la scolarité puis régler le montant de la souscription à l'agence comptable, en P539).

Son équipement est orienté vers le multimédia et la création de pages Web : scanners, webcams, imprimantes couleur, logiciels de bureautique, de création de pages web, de traitement d'image...

- Salles : D202 et suivantes, B423 et C524 – Ouverture du lundi au vendredi de 9h30 à 20h30 et de 10h à 17h le samedi – Assistance aux utilisateurs en B425.
- Authentification : nom d'utilisateur ENT, mot de passe spécifique au CRIO Multimedia.

Le site Campus - <http://campus.media9.dauphine.fr>. Sur ce site dédié aux étudiants, une bourse aux livres, une rubrique de petites annonces, la liste des associations, l'historique de Dauphine, ...

### Le Centre de Ressources en Langues - CRL

Le CRL propose en D204 des ressources en langues **ouvertes à tous**. Vous y trouverez :

#### Anglais

##### Grammaire

- The GRAMMAR ROM (avec exercices audio)
- GRAMSTER

##### Dictionnaire

- Larousse Unabridged Dictionary

##### Préparation au TOEFL

- Longman Internet Based Test – voir site [www.ets.org](http://www.ets.org)

##### Divers

- Telephoning English
- The Rosetta Stone 2000 (lower intermediate or intermediate level)

- English for Business (intermediate or advanced level)

Vidéos avec ou sans sous-titres, Compréhension orale, Exercices de vocabulaire et de grammaire intégrés à chaque vidéo

##### Possibilité de vocabulaire spécialisé :

- English for Negotiating
- English for International Marketing
- Organising change (IT company)
- English International sales

#### Allemand

- Intolanguages Allemand
- Erlebnis 5

#### Espagnol

- Contacto (niveau 1 et 2)
- Español en Marcha (différents niveaux)
- Es Español (initial / intermedio, avanzado)



## Vos cours en ligne – MyCourse

### Les cours en ligne MyCourse - S'inscrire

« **MyCourse** » est le site dédié aux cours en ligne. Vous y accédez directement depuis le site de Dauphine ou depuis l'ENT (onglet « **Cours en ligne** »).

\* **Attention !** Votre enseignant vous expliquera comment accéder à son cours. Vous ne serez pas automatiquement inscrits à tous vos cours ; certains cours (**cours sur inscription**) nécessitent que vous vous y inscriviez personnellement. Parmi ceux-ci certains sont réservés à des groupes particuliers d'étudiants ; ils sont appelés **cours fermés**.

**Pour les cours sur inscription, suivez les étapes ci-dessous :**

- Rendez-vous sur l'ENT <http://www.ent.dauphine.fr> et entrez vos identifiants.
- Cliquez sur l'onglet « **Cours en ligne** ».
- Cliquez sur le lien « **Accès à MyCourse** ».

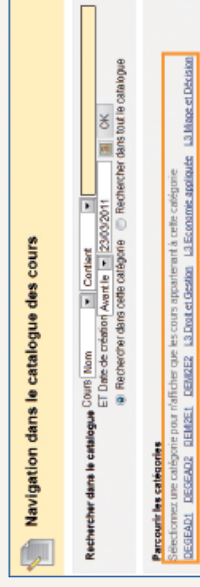


Pour information, les écrans ci-dessous peuvent différer selon les profils utilisateurs.

Dans « **Catalogue de Dauphine** », retrouvez le cours auquel vous souhaitez vous inscrire.



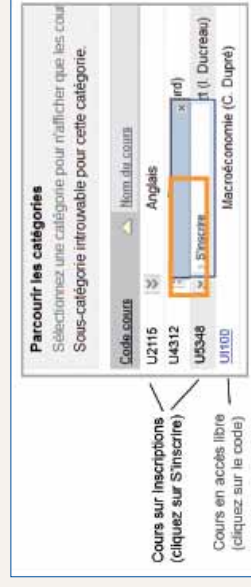
Utilisez le moteur de recherche ou les classements par catégories : matières, formations, ...



Les cours dont le « code » est en bleu sont en accès libre (cliquez directement sur le code pour y accéder). Les cours dont le « code » est en noir sont sur inscription.

**Pour vous inscrire à un cours fermé :**

Cliquez sur la flèche à droite du code correspondant à votre cours et choisissez « **S'inscrire** ».



Parfois un code d'accès vous sera demandé. Ce code vous sera communiqué par votre enseignant.





## Vos cours en ligne – MyCourse

### Les cours en ligne MyCourse – Consulter un cours

Sur la page d'accueil, vos cours sont présents dans le cadre « **Mes Cours** ».

Sur chaque espace de cours, retrouvez : vos supports de cours, les informations importantes, des outils pour collaborer (wikis, blogs, forums).



### Les cours en ligne – Les indispensables

#### Mettez à jour votre fiche profil

Sur la page d'accueil MyCourse, cliquez sur « **Mon Profil** » et sur « **Données personnelles** ». Vérifiez votre email.



#### MyCourse sur votre mobile

MyCourse est une application de l'éditeur Blackboard.

Téléchargez l'application « Blackboard Mobile ». Puis une fois dans l'application, cherchez Dauphine, et retrouvez vos cours sur votre mobile (informations importantes, devoirs à rendre, notes, forums de discussions, blogs, supports PDF, etc. ...).



#### Retrouvez MyCourse sur Facebook

Accédez à vos cours en ligne directement depuis Facebook en ajoutant l'application Blackboard à votre compte Facebook : depuis la page d'accueil de MyCourse, cliquez sur « **Application Facebook Blackboard** » dans les Outils (colonne de gauche) ; sur votre page Facebook, vous verrez alors apparaître un lien « **Blackboard** ».



### Les cours en ligne – Ressources libres

A partir du catalogue des cours, consultez les ressources multimédias libres :

#### → Se former à la bureautique

Grâce à des séquences interactives, vous pouvez vous former librement aux outils de bureautique à votre rythme.

#### → Les cours de l'Université Numérique Thématique AUNEGE

Dans l'espace de cours intitulé « **Modules multimédias** » vous trouverez les ressources en économie gestion de l'Université Numérique Thématique AUNEGE. D'autres UNT proposent des cours dans diverses disciplines sur le site <http://www.universités-numeriques.fr>.

#### → Les cours libres de Dauphine

Certains enseignants, en particulier ceux du département MIDO, proposent un accès libre à leurs cours. Pour y accéder, parcourez le catalogue par formations. Il est également possible d'accéder directement aux cours du département MIDO depuis le site du département <http://www.mido.dauphine.fr>, onglet « **Scolarité** » puis « **Documents pédagogiques** ».





## La Bibliothèque Universitaire

La Bibliothèque de l'Université Paris-Dauphine est le principal pôle documentaire dans les sciences de la gestion et l'économie en Île-de-France. Elle propose un fonds de 180 000 ouvrages et plus de 1 500 abonnements à des revues dans les disciplines enseignées à Dauphine : droit, économie, informatique, mathématiques, sciences humaines et sociales.

Elle constitue ainsi des collections de premier plan, dont la valeur est reconnue sur le plan national et international. Elle est associée à de nombreux réseaux documentaires (Pôle associé de la BnF, agréée Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique par le ministère de l'Enseignement supérieur, membre du réseau universitaire NEREUS, du réseau des business school EBISL...).

**La Bibliothèque d'étude (B.E.)** accueille tous les étudiants. Ses collections en libre accès sont riches de 60 000 livres et de 200 revues. Un kiosque regroupant les principaux titres de la presse quotidienne et magazine permet une consultation aisée sur l'actualité dans différentes langues. Les périodiques ne sont pas empruntables.

**La Bibliothèque de recherche (B.R.)** offre 15 000 ouvrages et plus de 700 revues et travaux de recherche en libre accès.

### Renseignements utiles

**Renseignements :** Connectez-vous sur le portail de la bibliothèque :

Depuis le site de Dauphine, cliquez sur l'onglet « Bibliothèque et documentation ».

Un accès direct est possible depuis l'adresse : <http://www.bu.dauphine.fr/scd/>

**Contact :** 01 44 05 42 98 (de 9h à 20h)

Conditions d'accès : **Les services de la bibliothèque sont réservés aux étudiants, enseignants, chercheurs** et personnels de l'Université Paris-Dauphine, ou extérieurs inscrits. Les lecteurs extérieurs sont admis sous conditions ; consultez le site à la rubrique « Lecteurs extérieurs ».

**Horaires d'ouverture :** Du lundi au vendredi de 9h à 20h ; le samedi de 10h à 18h. La bibliothèque ferme pendant les vacances de Noël et 4 semaines en août.

### La carte de lecteur

L'inscription des étudiants dans la base de lecteurs de la bibliothèque est automatique, après inscription à la scolarité. C'est la carte d'étudiant qui est utilisée pour passer le contrôle d'accès, emprunter les livres et payer les photocopies.

### Utiliser la bibliothèque

**De nombreux postes informatiques** sont accessibles aux étudiants pour leur recherche documentaire, en particulier dans le Boc@, d'où il est possible de lancer des impressions.

Dans les salles de lecture, toutes les tables sont câblées et il est possible de connecter au réseau Wifi de l'université. **Des photocopies** sont également mis à disposition. Des **salles de travail en groupe** sont attribuées aux étudiants, **sur simple réservation** à la banque d'accueil.

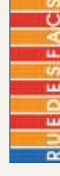
### Aider les étudiants dans leurs recherches bibliographiques

La bibliothèque fournit plusieurs services pour aider les étudiants à se familiariser avec les outils de recherche. Tout étudiant souhaitant être aidé dans ses recherches peut se présenter au **bureau d'information** de la bibliothèque, où un bibliothécaire lui présentera les différentes ressources.

Par ailleurs, des ateliers de **formation à la recherche documentaire** sont organisés tout au long de l'année. D'une durée de 30 minutes, ces formations sont assurées par les bibliothécaires experts dans le domaine concerné. Les étudiants peuvent nous contacter pour disposer du programme des formations, voire organiser des formations spécifiques.

La bibliothèque est enfin partenaire du service de référence virtuel Rue des Facs :

<http://www.ruedestfacs.fr>



Tout étudiant peut poser une question sur un sujet de recherche à un bibliothécaire en ligne. Une bibliographie et un rapide exposé de la méthodologie de recherche pertinente lui seront fournis, ainsi que l'indication de la bibliothèque possédant les ressources citées.





## La Bibliothèque Universitaire

### Le portail documentaire de la bibliothèque : gagner du temps et optimiser ses recherches

\* **Attention !** Pour utiliser toutes les possibilités de notre portail, n'oubliez pas de vous authentifier (onglet « S'identifier »), grâce à vos identifiants ENT.

Le catalogue de la bibliothèque est librement consultable depuis n'importe quel poste informatique, sans être obligé de se déplacer à la bibliothèque. Il vous permettra de connaître le contenu de nos collections, sous format papier et électronique, ainsi que la disponibilité des ouvrages (déjà empruntés, exclus...).



En outre, il vous permet d'accéder à de nombreux services :

- **Mieux gérer vos emprunts et éviter les pénalités.** Le compte personnel indique les livres que vous avez empruntés et la date de retour prévue (onglet « mon compte »).
- **Demander une communication automatisée pour les remontées d'ouvrages des réserves.** Ce service vous permet de demander à distance et à l'avance un ouvrage conservé en magasins. Il vous sera donc remis dès votre présentation à la banque de communication.
- **Consulter notre catalogue et sauvegarder les résultats d'une recherche.**

Cet outil sera particulièrement utile aux étudiants ayant besoin de conserver leurs références et d'organiser une bibliographie sur leur sujet (onglet « panier »). Il est possible de sauvegarder les résultats des recherches dans des dossiers thématiques.

- **Définir des alertes.** Votre recherche devient une alerte : elle est lancée automatiquement et un courriel vous est envoyé lorsque de nouveaux documents correspondants à vos critères de recherche sont ajoutés à la base.
- **Faire des suggestions d'achats de livres.**

### Les bases de données

La Bibliothèque Paris-Dauphiné possède des collections numériques de premier plan dans les disciplines enseignées à l'université : données financières, informations sur les entreprises, ressources académiques en économie / gestion... Ainsi, ce ne sont pas moins de 14 000 revues électroniques qui sont disponibles pour les étudiants de Dauphiné, issues d'une dizaine de ressources (Business Source Complete, Science Direct...).

#### Accéder aux bases de données : droits et devoirs

Pour des raisons contractuelles, l'accès aux bases de données est limité aux postes informatiques situés dans la Bibliothèque. Une vingtaine de ressources est par ailleurs accessible à distance, après identification.

D'après la plupart des licences des ressources, les étudiants ont la possibilité de copier ou d'imprimer une partie des informations contenues dans les bases, sous réserve qu'il s'agisse d'extraits de la revue ou du livre.

#### Interroger les bases de données

Les bases de données peuvent être interrogées de différentes manières grâce au portail de la Bibliothèque.

Si vous connaissez déjà le titre d'une revue disponible dans une base, vous pourrez ainsi la consulter directement en passant par notre catalogue.

Si vous menez une recherche sur des articles ou recherchez des références bibliographiques, vous pouvez interroger au moins une dizaine de plates-formes en une seule requête dans des bouquets paramétrés par les bibliothécaires, grâce au moteur de recherche multi-bases.





## La Bibliothèque Universitaire



## Insertion professionnelle



### Les principales ressources

**Revue académiques** : Business Source Complete, Econlit with full text, JSTOR, CAIRN etc.

**Plates-formes pluri-disciplinaires** : Science Direct, Springerlink, Emerald etc.

**Presse** : Delphes, Factiva

**Ebooks** : Books 24\*7

**Droit et sciences juridiques** : Dalloz, Jurisclasseur, Lextenso, Doctrinal +, Navis fiscal

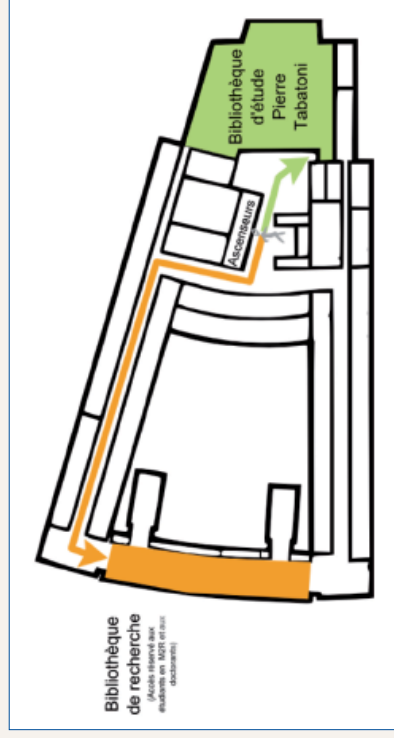
Informations comptables, financières sur des entreprises françaises ou étrangères : Diane, Compass, Dafsalien Thomson One Banker, Datastream

**Etudes de marchés ou de secteurs d'activités** : Xerfi 700, Datamonitor (via Business Source Complete), Eurostaff

**Commerce international** : Chelem

**Marketing** : Euromonitor international

**Bases institutionnelles** : OCDE, Banque mondiale, FMI



Tous les outils présentés ci-dessous sont accessibles gratuitement à l'ensemble des étudiants inscrits à l'Université Paris Dauphine, en formation initiale, en formation continue et/ou en apprentissage.

### Le site DES – Insertion professionnelle

Le site s'adresse à deux publics :

#### Les étudiants :

- ils déposent leur(s) CV sur le site ; après le dépôt de leur CV, ils doivent se présenter au service « **Dauphine Entreprises** » pour le faire valider et activer leur compte ;
- ils consultent les offres de stages, d'emplois, de VIE, VIA... ;
- ils s'inscrivent aux événements (présentations, exercices de simulation d'entretiens... ) ;
- ils consultent l'agenda et les actualités de Dauphine en relation avec les entreprises ;
- ils accèdent aux informations communiquées par les entreprises...

#### Les entreprises :

- après avoir ouvert un compte sur le site, elles déposent gratuitement leurs offres de stages ou d'emplois (plus de 5 000 par an) ; leurs offres sont visibles par les étudiants après validation par le service « Dauphine Entreprises » et les entreprises peuvent suivre la consultation de leurs offres ;
- elles consultent les CV des étudiants ;
- elles communiquent avec les étudiants (informations factuelles, vidéos ...) et peuvent proposer des événements ;

**Accès** : depuis la page d'accueil du site de Dauphine, choisir le profil étudiant puis sélectionner « **Insertion professionnelle** ».

### Le site FORUM : [www.forumentreprises.dauphine.fr](http://www.forumentreprises.dauphine.fr)

Le Forum Dauphine Entreprise est une rencontre annuelle de recrutement (stages et emplois) entre les entreprises (110 en 2011) et les étudiants de M1 et M2.

Un guide présente toutes les entreprises participantes ; il propose également des conseils pour préparer sa visite. Il est consultable en ligne.

**Accès** : depuis la page d'accueil du site de Dauphine, choisir le profil étudiant puis sélectionner « **Insertion professionnelle** ».



## Aide aux étudiants

### Mot de passe ENT perdu

Rendez-vous sur 'ENT', cliquez sur « **Accès** », puis sur le lien « **Mot de passe oublié** » qui apparaît sous le cadre de connexion (cf. page 12 « Activez votre compte ENT »). Suivez attentivement les écrans successifs qui apparaissent.

**\* Attention !** Il vous sera demandé de fournir un identificateur, login (cf. page 12) ou adresse mail.

Si lors de l'activation de votre compte ENT vous avez fourni une adresse mail personnelle valide, vous recevrez sur celle-ci un message contenant un lien vous permettant de réinitialiser votre mot de passe, sinon, il vous sera proposé de vous déplacer à un guichet de l'Université.

### Problèmes de connexion ENT et Wifi

- Consultez l'aide en ligne sur le site de **Dauphine**.
- Contactez le support technique en B017 ou envoyez un mail à l'adresse [support.ent@dauphine.fr](mailto:support.ent@dauphine.fr)

### Problèmes avec vos cours en ligne

- Consultez le site du Centre d'Ingénierie Pédagogique : <http://www.cip.dauphine.fr>
- Contactez le support pédagogique : [support.mycourse@dauphine.fr](mailto:support.mycourse@dauphine.fr)
- Bureaux : B421 et B422

### Salles informatiques

Des étudiants sont à votre disposition pour vous aider dans l'utilisation des matériels et des logiciels en A202 pour le Crio ID, en B425 pour le Crio Multimédia et en B017 pour le Crio Unix.

**Comité rédactionnel** : André Casadevall, Cécile Chevalier, Armelle de Kerros.

Contributions : Sébastien Respingue-Perrin, Véronique Prax, Nicole Chenik et l'équipe du CIP Dauphine.



## Droit des usagers et identité numérique

### Vos identifiants numériques

L'Université vous fournit, avec votre carte d'étudiant, un identifiant pour l'ouverture de votre compte de messagerie.

Attention, votre identifiant est personnel, confidentiel et incessible. Il vous accorde des droits personnalisés et vous ouvre l'accès aux ordinateurs et service en ligne de l'Université.

### Les règles de bon usage

L'utilisation des supports informatiques et la communication en ligne impliquent le respect des règles suivantes :

- veiller à la confidentialité des codes qui vous ont été confiés à titre personnel ;
- ne pas usurper une autre identité ni même masquer sa propre identité. Ne prêter ni son identifiant ni son mot de passe ;
- se déconnecter lorsque l'on quitte son poste de travail afin de protéger ses données personnelles ;
- ranger avec précaution le matériel informatique ou les supports papiers contenant des données confidentielles ;

- sécuriser son matériel en installant un logiciel antivirus / pare-feu ;
- s'assurer que les informations confidentielles ne puissent pas être accessibles par un tiers ;
- ne pas introduire volontairement de code malicieux dans les ressources informatiques de l'Université et ne pas insérer d'outils permettant de s'introduire illégalement dans les ressources informatiques de l'Université ;
- ne pas installer de matériel ou de logiciels sur le réseau de l'Université sans y avoir été invité ;
- préférer une connexion sécurisée (https) pour votre messagerie ;
- veiller à ce que le contenu de vos communications ne transgresse pas la loi en vigueur en matière de respect de la vie privée et aux lois (françaises et internationales) relatives à la diffusion d'opinion (Lois 90-615 du 13 juillet 1990 et 92-1336 du 16 décembre 1992) ;
- ne pas porter atteinte, par la nature de ses communications, à l'image et aux intérêts de l'Université ;
- ne pas utiliser les ressources informatiques de l'Université pour diffuser des informations à caractère publicitaire ou commercial ;
- ne pas diffuser des documents dont on ne possède pas les droits de diffusion.





## Droit des usagers et identité numérique



### L'identité numérique

Chaque utilisateur d'Internet possède et doit gérer une « identité numérique ». Celle-ci est constituée des informations que vous avez rentrées dans vos profils, de vos contributions (par exemple dans les blogs) et des traces que vous laissez sur les sites web visités (Wikipedia).

En quoi l'Université peut vous aider à gérer cette identité numérique ?  
La pratique des outils de travail collaboratif au sein de l'Université génère des habitudes de travail en réseau à distance (diffusion des informations, e-learning, communautés de pratique, communautés métier).

Vous êtes incités à décrire vos pratiques et à valoriser vos compétences et votre projet professionnel. Eventuellement vous construisez une page publique institutionnelle sur un site de l'Université et participez au réseau des anciens.

Concrètement, vous devenez acteur et stratège de votre identité numérique, notamment professionnellement. Vous participez à des groupes privés/publics, à des réseaux sociaux (par exemple Viadeo, LinkedIn, Facebook, Twitter), à des sites web, parfois à des réseaux internes. A travers toutes ces actions, vous communiquez sciemment des informations que vous choisissez et qui contribuent à la visibilité et la lisibilité de vos compétences.

### La propriété intellectuelle

L'utilisateur de logiciels ou de ressources numériques se doit de connaître et de respecter les principes de la loi 92-957 du 1er juillet 1992 :

- respecter les licences des logiciels utilisés ;
- ne pas copier ou récupérer de façon illégale des œuvres numériques dont les licences ne l'autorisent pas ;

→ veiller à respecter les règles contre le plagiat lors de la rédaction de documents (mémoire, exposé, etc.).

### Les devoirs de l'Université

Avant toute utilisation de données nominatives, l'Université doit effectuer une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Celle-ci a pour mission de protéger la vie privée et les libertés individuelles ou publiques. Si l'utilisateur respecte les chartes des usages numériques, l'Université doit s'engager à ne pas mener d'investigation contre lui.

L'Université doit tester les mots de passe choisis par chacun et informer ses usagers lors d'une défaillance de sécurité.  
Les responsables des systèmes d'information sont tenus à une stricte obligation de confidentialité.

### Le droit d'auteur

Le droit d'auteur est défini en droit français de telle sorte qu'une « œuvre » accordée à son auteur un droit de propriété « du seul fait de sa création » (Code de la propriété intellectuelle, articles L111-1 et L111-2). Soyez donc vigilants et respectez la propriété des documents.

### Le droit de citation et d'exception pédagogique

Le droit de courte citation est une exception à l'utilisation des œuvres placées sous droit d'auteur (article L122-5). Il est possible de citer une œuvre, à condition d'indiquer l'auteur et la source, et que la citation illustre un propos.

### Exemples de licences communément rencontrées :

Licence	Droit d'exécuter	Droit de copier, de distribuer	Droit de modifier	Droit d'étudier la source	Exemples
Commerciale (propriétaire)	✓				Windows Microsoft Office
Freeware (gratuite)	✓ (parfois sous conditions, souvent avec restrictions)	✓ (parfois, sous conditions)			Avast
Shareware (partagé)	✓ (généralement sous conditions et restrictions)	✓ (parfois)			Winzip Incremail Paint shop pro
Logiciel libre et open source	✓	✓	✓	✓	Linux OpenOffice.org Firefox

La citation à usage pédagogique est une particularité (article L122-5-3) qui s'applique uniquement à des fins d'illustrations pédagogiques. Reportez-vous à l'article pour en connaître les limites.

### Les licences logicielles

Pour connaître les autorisations et interdictions liées à l'usage d'un logiciel, il faut s'en référer à sa licence. C'est le document dans lequel sont énumérés les droits accordés à l'utilisateur :

- le droit d'exécuter le programme ;
- le droit de copier et distribuer le programme ;
- le droit de modifier le programme ;
- le droit d'étudier le fonctionnement du programme ■



## Rue des facs, un service universitaire de questions-réponses en ligne

Rue des facs s'adresse en priorité aux étudiants et aux enseignants-chercheurs. Il est proposé par les bibliothécaires de 23 établissements documentaires d'Île-de-France\* et couvre tous les domaines du savoir : philosophie, littérature, langues et linguistique, sciences humaines et sociales, histoire et géographie, sciences économiques et de gestion, droit, sciences politiques, arts, médecine et odontologie, pharmacie et cosmétologie, sciences exactes.

Les questions, formulées sur le site [www.ruedesfacs.fr](http://www.ruedesfacs.fr) reçoivent une réponse par mail dans les trois jours ouvrés. Cependant, en fonction de la complexité de la question, un délai plus important peut être nécessaire.

Les réponses précisent toujours la méthode de recherche et, le cas échéant, les outils dont la consultation peut être utile (encyclopédies, catalogues de bibliothèque, livres, ressources électroniques etc.). Rue des facs peut également fournir des références bibliographiques (jusqu'à une dizaine de références) mais ne traite pas les bibliographies de façon exhaustive.

Ce service a été mis en place dans le cadre des services numériques de l'Université Numérique Paris Île-de-France et avec le financement de la Mairie de Paris ■

\* - Les services communs de documentation de Paris 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, Paris-Dauphine, Versailles-Saint-Quentin, Evry Val d'Essonne

- Des bibliothèques interuniversitaires : Bibliothèques Cujas, Sainte-Genève, Sainte-Barbe, Sorbonne, Santé,

- D'autres institutions documentaires : Bibliothèque des langues et civilisation (BUJAC), Sciences Po, Fondation de la Maison des sciences de l'homme, INHA, Bibliothèque du Musée du Quai Branly

<http://www.ruedesfacs.fr/>



## Les CROUS d'Île-de-France partenaires de l'Université Numérique

Les CROUS de Paris, Créteil et Versailles sont partenaires de l'Université Numérique Paris Île-de-France. Ils développent à ce titre différents services numériques aux côtés des universités afin de mieux vous informer et vous simplifier la vie.

### Connaissez-vous le CROUS ?

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires est implanté dans chaque académie. Au service des étudiants, son rôle consiste à améliorer leurs conditions de vie et de travail à travers ses 7 missions permanentes :

- Les bourses
- Les aides financières et sociales
- Le logement étudiant
- La restauration universitaire
- L'action culturelle
- Les annonces de jobs
- L'accueil international

### Les CROUS d'Île-de-France en chiffres

**570 000** étudiants sur les 3 académies  
 Près de **100 000** boursiers gérés  
**10 millions** de repas servis par an  
 Plus de **80** résidences universitaires  
**1900** agents au service de votre réussite

### Retrouvez les 3 CROUS d'Île-de-France sur :

[www.crous-paris.fr](http://www.crous-paris.fr)  
[www.crous-versailles.fr](http://www.crous-versailles.fr)  
[www.crous-creteil.fr](http://www.crous-creteil.fr)





# Glossaire

**Annuaire (LDAP)** → Référentiel unique centralisant les informations des personnes, des structures et des ressources. Pour pouvoir utiliser un service de l'université, il faut être dans l'annuaire LDAP.

**Antiplagiat** → Logiciel permettant de détecter une similitude avec des textes publiés en ligne.

**Antivirus** → Logiciel servant à détecter, identifier et éliminer les virus informatiques. Il est nécessaire de le mettre à jour régulièrement.

**Blog** → Carnet de bord en ligne dans lequel sont publiés par le propriétaire des notes ou billets d'humeur pouvant être commentés par les lecteurs. Les articles y sont habituellement rangés par ordre chronologique inverse.

**Bureau virtuel** → Outil informatique accessible via Internet offrant l'accès aux documents et données personnelles de partout sur le réseau. Il permet le partage de documents, d'agenda et aide au travail collaboratif à distance. Un ENT avant la lettre.

**C2i** → Certificat Informatique et Internet. Ce certificat atteste de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux. Il est préparé et validé par les établissements d'enseignement supérieur. Il a pour but de développer, de renforcer et de valider la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

**Canal** → Définit la liaison entre un outil et l'ENT. Par exemple, un canal d'annonces permet, en cliquant sur une icône ou un lien, d'activer la présentation

des annonces sur un thème.

**Certificat (numérique)** → Pièce d'identité numérique qui permet d'identifier une entité. Les certificats sont le plus souvent utilisés pour sécuriser les échanges sur Internet. Ils sont délivrés par des autorités reconnues sur lesquelles repose la confiance.

**Chat** → Outil de communication instantanée par écrit. Les Québécois disent clavardage.

**Compte** → Ensemble des éléments d'identification (nom d'utilisateur, mot de passe) qui permettent à une personne d'accéder à ses informations ou ses outils sur un ordinateur ou un ENT.

**ENT (Environnement Numérique de Travail)** → Ensemble de pages Web permettant un accès personnalisé à des outils (courrier électronique, informations, documents de cours...).

**Espace de stockage** → Espace personnel de données hébergé à l'université. Il bénéficie généralement de procédures automatiques de sauvegarde et de sécurité. Ces données sont accessibles de partout dès que l'on est connecté.

**FOAD (Formation Ouverte et A Distance)** → Intégrant la formation ouverte (liberté d'accès aux ressources pédagogiques mises à disposition de l'apprenant) et la formation à distance (ensemble des dispositifs techniques et des modèles d'organisation qui forment des individus distants de l'organisme de formation), elle repose largement sur l'utilisation des TIC.

**Forum (de discussion)** → Lieu virtuel, où s'échangent plus ou moins librement (car il peut être contrôlé par un modérateur) des messages sur un thème choisi. Ces messages se répondent quelquefois les uns les autres et l'on parle alors de fil de discussion.

**FAQ (Foire Aux Questions)** → Ensemble de questions et réponses les plus fréquentes sur un sujet donné.

**Identifiant (login / nom d'utilisateur)** → Chaîne de caractères qui identifie un utilisateur de façon unique pour accéder à l'ENT de l'université.

**Liste de diffusion** → Liste d'adresses électroniques identifiée par une adresse unique. Permet un envoi groupé à un ensemble de destinataires.

**Plate-forme de cours (d'enseignement/de formation)** → Environnement logiciel permettant de créer des conditions d'études et d'échanges entre les enseignants et les étudiants.

**Podcast** → Fichiers vidéo et/ou audio directement accessibles sur Internet, enregistrables sur un lecteur pour une utilisation nomade. L'usage de cette technologie se nomme aussi baladodiffusion.

**Portail** → Site Web permettant l'accès à un grand nombre de services et de ressources. Il s'agit d'une porte d'entrée unique généralement couplée à un mécanisme d'authentification unique.

**Portail captif** → Dispositif basé sur des technologies Web, redirigeant automatiquement un utilisateur vers une page d'authentification au moment de la connexion à un réseau WiFi. Souvent utilisé dans les universités et les lieux publics.

**Redirection** → Action de rediriger l'internaute vers une autre page Web que celle qu'il a initialement demandée.

**RENATER (Réseau National de télécommunications pour la Technologie, l'Enseignement et la Recherche)** → Architecture connectant plus de 1000 établissements français à très haut débit (10Gb/s). Elle offre de plus une connectivité internationale aux autres réseaux du même type et un accès à Internet.

**RSS (Really Simple Syndication)** → Définit un format de messages pouvant être lus avec de nombreux outils, appelés lecteurs de flux. Permet de recevoir des nouvelles automatiquement sans devoir se connecter sur un site Web. Le format RSS est employé, entre autres, pour recevoir de la musique ou de la voix en podcast.

**Streaming (diffusion en flux)** → Procédé permettant de diffuser un contenu le plus souvent audiovisuel provenant d'Internet avant son téléchargement complet. Le streaming permet de se déplacer d'avant en arrière dans un film, tout comme avec un magnétoscope, sans devoir attendre la fin du chargement.

**TIC / TICE** → Technologies de l'Information et de la Communication / Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation.

**Visioconférence** → Ensemble des techniques de diffusion audiovisuelle permettant à plusieurs interlocuteurs distants de converser en temps réel.

**Webmail** → Interface Web rendant possible l'envoi, la consultation et le classement du courrier électronique depuis un navigateur Web après connexion.

**WiFi** → Connexion sans fil d'un ordinateur à un réseau informatique. La plupart des portables en sont équipés aujourd'hui.

**Wiki** → Technologie de construction de site Web permettant une contribution collective, libre et égalitaire.



# Webographie

## → SITES INSTITUTIONNELS

- UNPIdF : [www.unpidf.fr](http://www.unpidf.fr)
- Educnet : [www.educnet.education.fr](http://www.educnet.education.fr)
- Portail étudiant : [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)
- CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)
- SITES PARTENAIRES
- Étudiant de Paris : [www.etudiantdeparis.fr](http://www.etudiantdeparis.fr)
- CROUS de Paris : [www.crous-paris.fr](http://www.crous-paris.fr)
- CROUS de Versailles : [www.crous-versailles.fr](http://www.crous-versailles.fr)
- CROUS de Créteil : [www.crous-creteil.fr](http://www.crous-creteil.fr)

## → C2I (CERTIFICAT INFORMATIQUE ET INTERNET)

- Site C2i du Ministère : [c2i.education.fr](http://c2i.education.fr)

## → CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE ÉTUDIANTE

- Informations : [cinume.unpidf.fr](http://cinume.unpidf.fr)

## → AUTRES RESSOURCES

- Canal-U, vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur : [www.canalu.fr](http://www.canalu.fr)
- Encyclopédie sonore pilotée par Paris-Ouest Nanterre : [www.e-sonore.org](http://www.e-sonore.org)
- IUT en ligne : [www.iutenligne.net](http://www.iutenligne.net)

## → RUE DES FACs

- Service de requêtes documentaires en ligne de l'UNPIdF : [www.ruedesfacs.fr](http://www.ruedesfacs.fr)

## → DROITS DES USAGERS

- Forum des droits sur l'Internet : [www.foruminternet.org](http://www.foruminternet.org)

## → LOGICIELS LIBRES

- Framasoft : [www.framasoft.net](http://www.framasoft.net)

## → CANAL-U : LA VIDÉOTHÈQUE NUMÉRIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- [www.canalu.fr](http://www.canalu.fr)
- Cours en ligne, conférences, documentaires, vous trouverez plus de 5000 vidéos sur Canal-U !
- Accessible gratuitement, via le braid du « streaming », cette vidéothèque vous propose des ressources audiovisuelles pouvant être utilisées librement. Vous pouvez également créer un cartable afin de conserver et partager les vidéos de votre choix.

## → UNT - (UNIVERSITÉS NUMÉRIQUES THÉMATIQUES)

- Les Universités numériques thématiques (UNT) ont pour mission de favoriser la valorisation, la production et la diffusion de ressources pédagogiques numériques produites par les établissements d'enseignement supérieur. Cette opération a pour objectif de favoriser la réussite des étudiants en mettant à leur disposition de nombreuses ressources pédagogiques créées par leurs enseignants ; et de donner à ces ressources une large visibilité, nationale et internationale.

## → UNT (UNIVERSITÉS NUMÉRIQUES THÉMATIQUES)

- Portail des UNT : [www.universites-numeriques.fr](http://www.universites-numeriques.fr)
- AUNEGE (économie et gestion) : [www.auneg.org](http://www.auneg.org)
- UNF3S (santé et sport) : [www.unf3s.org](http://www.unf3s.org)
- UNISCIEL (sciences fondamentales) : [www.unisciel.fr](http://www.unisciel.fr)
- UNIT (sciences de l'ingénieur et de la technologie) : [www.unit.eu](http://www.unit.eu)
- UNJF (sciences juridiques et politiques) : [www.unjf.fr](http://www.unjf.fr)
- UOH (sciences humaines et sociales, langues et arts) : [www.uoh.fr](http://www.uoh.fr)
- UVED (environnement et développement durables) : [www.uved.fr](http://www.uved.fr)



**GUN**  
2008/2009



**GUN**  
2009/2010



**GUN**  
2010/2011



**GUIDE DES USAGES DU NUMÉRIQUE • 4<sup>e</sup> édition - juillet 2011 • Édité pour les universités de l'Université Numérique Paris Ile-de-France (UNPIdF) par l'Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne, 12 place du Panthéon, 75231 Paris Cedex 05 • Directeur de la publication : Jean-Claude Colliard • Rédacteur en chef : John Augeri • Comité de Rédaction : Les services TICe, communication et SCD des établissements de l'UNPIdF • Conception graphique : Adeline Clère, [adel\\_c120@yahoo.fr](mailto:adel_c120@yahoo.fr) • Imprimé par Imprimerie Moderne de l'Est, 3 rue de l'Industrie, 25112 Baume-les-dames, • ISSN 1968-6390**



Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales sur du papier PEFC 100 % issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées chez un imprimeur respectant toutes les normes environnementales.



[www.univ-paris1.fr](http://www.univ-paris1.fr) • [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr)  
[www.univ-paris3.fr](http://www.univ-paris3.fr) • [www.paris-sorbonne.fr](http://www.paris-sorbonne.fr)  
[www.parisdescartes.fr](http://www.parisdescartes.fr) • [www.upmc.fr](http://www.upmc.fr)  
[www.univ-paris-diderot.fr](http://www.univ-paris-diderot.fr) • [www.univ-paris8.fr](http://www.univ-paris8.fr)  
[www.dauphine.fr](http://www.dauphine.fr) • [www.u-paris10.fr](http://www.u-paris10.fr) • [www.u-psud.fr](http://www.u-psud.fr)  
[www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) • [www.univ-paris13.fr](http://www.univ-paris13.fr) • [www.univ-mlv.fr](http://www.univ-mlv.fr)  
[www.univ-evry.fr](http://www.univ-evry.fr) • [www.uvsq.fr](http://www.uvsq.fr) • [www.ensiie.fr](http://www.ensiie.fr)  
[www.inalco.fr](http://www.inalco.fr) • [www.u-cergy.fr](http://www.u-cergy.fr)  
[www.univ-paris-est.fr](http://www.univ-paris-est.fr)



Mairie de Paris

